

Vols de certificats d'immatriculation – conducteurs de véhicule attention !

Le service Autocrim de la police judiciaire fédérale nous signale l'émergence du phénomène de vol de certificats d'immatriculation dans les véhicules.

Le modus operandi des auteurs consiste, au moyen d'un certificat d'immatriculation belge volé en Belgique, à demander une immatriculation en France en vue d'obtenir un double de clé qui permettra, par la suite, de voler le véhicule en Belgique.

Actuellement, il semblerait que ces vols ne soient commis que sur les véhicules de marque BMW et Mercedes.

La zone de police de Flowal signale le fait que 3 vols répondant à ce même modus operandi ont été commis ces derniers jours.

Autocrim et la zone de police Flowal attirent, dès lors, l'attention des conducteurs quant aux mesures de précaution à prendre : outre le fait de ne laisser aucun objet visible dans l'habitacle, veiller à retirer les documents de bord du véhicule.